ASSIEL

Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire

La mission d'ASSIEL est d'apporter aux personnes âgées et/ou aux personnes malades, toute l'aide nécessaire pour leur permettre de rester vivre à domicile :

- assurer des soins infirmiers et d'hygiène ;
- favoriser les liens sociaux ;
- soutenir les aidants ;
- porter les repas à domicile.

FAIRE APPEL À ASSIEL, C'EST ÊTRE ASSURÉ :

- ***d'être écouté*** pour personnaliser au mieux les interventions ;
- ***de la qualité des soins*** dispensés ;
- ***d'être respecté ;***
- ***d'être soigné et aidé en toute discrétion.***

Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire

NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENSEIGNER ET VOUS AIDER :

SECRÉTARIAT OUVERT du lundi au vendredi de 9h à 12h30 sauf le mercredi

(En dehors de ces horaires, un répondeur enregistre vos messages)

ASSIEL

Siège :
330 boulevard du Docteur Moutel – 44150 ANCENIS
Tél. 02 40 96 27 88 – Fax 02 40 83 61 10
Courriel : assiel@orange.fr

Antenne :
7 rue de la Vallée – 44450 BONNŒUVRE
Tél. / Fax 02 40 97 42 81

ASSIEL

Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire

PERMETTRE À CHACUN DE RESTER CHEZ SOI...

Soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Portage de repas à domicile

Équipe spécialisée Alzheimer (ESA)

Lien social et soutien aux aidants

ASSURER DES SOINS INFIRMIERS ET D'HYGIÈNE À DOMICILE...

Et aussi...

- ***Exercer une surveillance quotidienne :*** alimentation, hydratation, fonctions d'élimination, repos, état cutané, prise de médicaments...
- ***Etre un relais d'information et de coordination*** avec les CLIC, le Conseil général et les autres professionnels médicaux et paramédicaux.
- ***Associer l'aidant principal, la famille et l'entourage*** pour le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Par qui ?

- ***Une équipe diplômée,*** le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), composée :
  – d'infirmier(e)s,
  – d'aides soignant(e)s,
  – et d'aides médico-psychologiques.

Qui peut bénéficier de soins infirmiers à domicile ?

- ***Les personnes âgées de 60 ans et plus*** (90 places), malades ou dépendantes.
- ***Les adultes de moins de 60 ans*** (10 places) présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques.

Quelle prise en charge ?

- ***100 % par la sécurité sociale***, sans avance de frais.
- ***Sur prescription médicale*** établie par un médecin.
- ***Prise en charge de 30 jours*** renouvelable selon l'état de santé ou de dépendance.

Qui peut faire la demande de prise en charge ?

- ***La personne elle-même***, le médecin traitant, l'infirmier libéral, la famille, un service d'aide à domicile, les services hospitaliers…

PORTER DES REPAS À DOMICILE...

Nous vous offrons une alimentation équilibrée et variée adaptée à votre santé.

Comment ?

- Les plats cuisinés sont conditionnés en ***barquettes individuelles.***
- Le plateau comprend ***les repas du midi et du soir.***
- ***Un four adapté*** est mis à votre disposition ***gratuitement***, moyennant caution.
- Les livraisons sont effectuées l'après-midi des lundis, mercredis et vendredis pour les 2 ou 3 jours suivants.

Par qui ?

- ***Une salariée*** du service.

Qui peut en bénéficier ?

- ***Toute personne adulte*** qui en fait la demande.

Quelle prise en charge ?

- Le coût du repas et le portage sont à la ***charge du bénéficiaire.***

FAVORISER LES LIENS SOCIAUX ET SOUTENIR LES AIDANTS...

Comment ?

- ***Vous aider à garder le contact et proposer des activités*** qui vous permettent de garder le lien avec les autres :
  – des activités individuelles,
  – des activités collectives,
  – des sorties à la journée,
  – des séjours de répit.
- ***Vous rendre visite*** pour vous aider à exprimer vos attentes et vos besoins.
- ***Soutenir l'aidant principal*** et les proches.

Par qui ?

- ***Une animatrice et l'équipe soignante.***

Qui peut en bénéficier ?

- ***Toute personne qui bénéficie déjà d'un service d'ASSIEL***, et/ou l'aidant principal du bénéficiaire en fonction des places disponibles.

Quelle prise en charge ?

- ***Pour chaque activité*** une participation financière est demandée.